

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2553)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 1835

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 37

À la dernière phrase de l'alinéa 30, substituer au mot :

« au »

les mots :

« aux II et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.